



Bilan de la Form'Action Qualité Sécurité Environnement

Sommaire

- 1 Les objectifs
- 2 Les challenges
- 3 Les résultats quantitatifs et qualitatifs
- 4 Rôle de l'Adebag



Form'Action QSE : OBJECTIFS

- 1) Croissance et développement des entreprises :
Action collectives sont structurantes dans la durée pour le développement d'une filière économique et gage de pérennité des entreprises sur leur territoire
- 2) Développement durable :
Mettre en place un système environnemental suivant la norme ISO 14001
- 3) Acceptabilité sociale : en relation avec accompagnement bioéthique de l'Adebag
 - Première démarche éthique de l'entreprise : être en conformité avec la réglementation et l'intégrer dans son fonctionnement quotidien
 - Meilleure perception du grand public



Form'Action QSE : CHALLENGES

- 1) Prendre le risque d'intégrer des entreprises en démarrage
(pbs 2 échecs: 2 dépôts de bilan, très peu de structuration interne et d'expérience)

- 2) Entreprises majoritairement essaimé de la recherche publique
(se former et intégrer rapidement une culture client/marché et du management)

- 3) Action Collective : procédure Drire : 10 entreprises minimum, nécessité d'organiser le recrutement sur 2 sessions et au niveau régional en lien avec l'Arteb



Form'action QSE : Bilan qualitatif et quantitatif en mai 2007

Ø 12 entreprises participantes (2 sessions) :
Antagene, Biom'up, Elicityl, Immuni D, Laboratoire Narval, Mellitech, Naturamole,
Novotec, Siliflow, Sleep'innov, Synapcell, Transat

Ø Budget : 160 K€ dont 20 % seulement à la charge des entreprises

Ø Durée : 2 ans ½

Ø Nbre total de jours de formation : 222 jours et 18,5/ entreprise

7 entreprises ont passé l'audit blanc
3 entreprises certifiées ISO 9001 et 13485
2 entreprises ont obtenu le marquage CE

Ø Les principaux acquis :

- Mise en place d'une organisation optimale,
- Satisfaction clients et gains de part de marché
- Crédibilité de jeunes entreprises vis-à-vis de grands donneurs d'ordre
- Gain de temps et d'efficacité



Form'Action QSE : Rôle de l'ADEBAG

Cerner les vraies problématiques des entreprises du secteur pour répondre aux attentes des entreprises

- 1) Avant la mise en place de l'action : 2 ans de travail
 - Élaboration cahier des charges de l'AO en fonction des besoins des entreprises
 - AO et sélection des prestataires
 - Recherche de financement, mise en place des conventions Drire et Région Rhône Alpes

- 2) Pendant l'action : durée 2 ans et 1/2
 - Gestion et avance de trésorerie
 - Logistique et coordination
 - Communication
 - Suivi de la formation avec partenaires : formation, technique et financier